



Prothèse rompue suite à un accident de voiture

Par **AYLINE**, le **24/03/2018** à **14:26**

Bonjour à tous !! BESOIN DE VOTRE AIDE ! J'ai fais un accident de voiture en avril 2017 dans laquelle j'étais passagère arrière, une voiture a percuté l'arrière de plein fouet de mon côté. A la sortie du véhicule je suis tombée a terre, je voyais flou, j'étais sonnée.. Une de mes prothèse fessière (esthétique) s'est rompue. Mon medecin traitant a constaté que j'avais un enorme hematome mais aucun examen réalisé. Un examen a été réalisé en octobre 2017 "suspicion de rupture de la prothese avec hematome" puis un autre en novembre 2017 "rupture de la prothese et absence d'hematome". Le medecin de l'assurance a donc fait un compte rendu "prothese rompu non en rapport avec l'accident" car il considere que c'est pas normal que l'hematome ait disparu. J'avais pris des cremes et medicaments. J'ai eu beau lui dire il considere que les preuves ne sont pas suffisantes et met donc en doute la parole des temoins et de mon medecin traitant, il me dit qu'en gros j'aurai du faire l'examen desuite apres l'accident mais je ne me doutais absolument pas que ma prtohese s'etait rompu (et vu dans l'etat traumatique que j'étais), je pensais que c'était un gros bleu qui partirai je ne me suis pas soucié plus que ça ...QUE FAIRE ????

Par **docteur Vincent**, le **31/03/2018** à **23:31**

Bonsoir! rAller voir un médecin de victime, rnchercher dans la littérature s'il existe des ruptures de prothèse avec choc léger ou pas de choc. rnVous demandez à l'assurance une expertise contradictoire avec ce médecin. rnEt surtout vous vous faites faire un certificat circonstancié par celui qui vous l'a posée. rnAu pire, si la prothèse est rompue sans l'accident, c'est qu'elle était de mauvaise qualité! rnBon courage

Par **Visiteur**, le **02/04/2018** à **10:14**

Bjr,
En tout cas, tenez nous au courant, sujet intéressant pour la jurisprudence...